WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

WMO OMM
World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

1950-2025
SCIENCE for ACTION

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – wmo.int

Ref.: 07637/2025-1.4 I/WIS

Notre réf.: 07637/2025/I/WIS/RTH 3 juillet 2025

Annexe: 1

Objet: Confirmation des correspondants pour les centres régionaux de télécommunications (CRT)

Suite à donner: Nommer un(e) correspondant(e) pour votre CRT, ou actualiser ses coordonnées, dans les meilleurs délais, et au plus tard le **30 juillet 2025**

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre précieuse contribution aux activités de l'OMM, en particulier pour le rôle que vous jouez depuis longtemps en hébergeant un CRT, lequel représente un maillon essentiel de l'échange de données en temps réel entre les Membres depuis plus de 50 ans.

Comme vous le savez, la version 2.0 du Système d'information de l'OMM (SIO 2.0) est officiellement entrée dans sa phase opérationnelle le 1er janvier 2025, ce qui marque le coup d'envoi d'une période de transition (2025-2030) fondamentale. Au cours de cette dernière, le Système mondial de télécommunications (SMT) sera progressivement remplacé.

Les CRT sont des piliers de longue date de l'infrastructure mondiale d'échange de données. Ils devraient jouer un rôle crucial pendant cette période de transition. Ils sont notamment chargés d'assurer la transmission fiable et efficace des données d'observation et des produits traités, de maintenir une connectivité solide et résistante entre les centres du SIO et de repérer et de résoudre rapidement tout problème éventuel dans le flux d'informations.

Compte tenu de ce rôle important, nous vous demandons de bien vouloir vérifier que la fiche du/de la correspondant(e) pour votre CRT sur la plate-forme communautaire de l'OMM est à jour. Si nécessaire, veuillez mettre à jour les coordonnées de ce(tte) correspondant(e) ou en désigner un(e) nouveau/elle. Ce(tte) correspondant(e) désigné(e) servira d'interlocuteur/trice principal(e) s'agissant de coordonner les questions techniques et opérationnelles pendant la transition vers le SIO 2.0.

Je vous prie de bien vouloir communiquer les coordonnées de l'intéressé(e), y compris son nom et son adresse électronique, au Secrétariat de l'OMM dans les meilleurs délais, et au plus tard le **30 juillet 2025**, par courriel à l'adresse suivante: wis@wmo.int.

Aux: Représentants permanents des pays ci-après auprès de l'OMM: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Chine, Congo, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Japon, Kenya, Niger, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, République bolivarienne du Venezuela, République islamique d'Iran, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Tchéquie, Thaïlande et Zambie (distribution restreinte)

cc: Conseillers en hydrologie

Je saisis cette occasion pour vous remercier du soutien que vous apportez aux activités du Système d'information de l'OMM et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ko Barrett
pour la Secrétaire générale

Ref.: 07637/2025-1.4 I/WIS

Ref.: 07637/2025-I.4 I/WIS

Des informations détaillées sur les centres mondiaux du système d'information (CMSI) principaux et les CMSI de secours des centres régionaux de télécommunications (CRT) ainsi que sur la zone de responsabilité des CRT figurent dans le supplément I-3, section 1, du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N°386).

LISTE DES CENTRES RÉGIONAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (CRT)

N°	***Région du CRT***	***N° de référence du CRT***	***Ville (pays) du CRT*** **(*=CRT/RPT)** ***Note: RPT – réseau principal de télécommunications***
1	I	11	Le Caire* (Égypte)
2	I	12	Nairobi* (Kenya)
3	I	13	Lusaka (Zambie)
4	I	14	Pretoria (Afrique du Sud)
5	I	15	Dakar* (Sénégal)
6	I	16	Alger* (Algérie)
7	I	17	Brazzaville (Congo)
8	I	18	Niamey (Niger)
9	II	21	Téhéran (République islamique d'Iran)
10	II	22	Tachkent (Ouzbékistan)
11	II	23	Novosibirsk (Fédération de Russie)
12	II	24	Khabarovsk (Fédération de Russie)
13	II	25	Tokyo* (Japon)
14	II	26	Bangkok (Thaïlande)
15	II	27	New Delhi* (Inde)
16	II	28	Beijing* (Chine)
17	II	29	Djedda* (Arabie saoudite)
18	III	31	Brasilia* (Brésil)
19	III	32	Buenos Aires* (Argentine)
20	III	33	Maracay (République bolivarienne du Venezuela)
21	IV	41	Washington* (États-Unis d'Amérique)
22	V	51	Melbourne* (Australie)
23	V	52	Wellington (Nouvelle-Zélande)
24	VI	61	Exeter* (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
25	VI	62	Norrköping (Suède)
26	VI	63	Toulouse* (France)
27	VI	64	Offenbach* (Allemagne)
28	VI	65	Moscou* (Fédération de Russie)
29	VI	66	Rome (Italie)
30	VI	67	Prague* (Tchéquie)
31	VI	68	Vienne (Autriche)
32	VI	69	Sofia* (Bulgarie)

_____